



Fiche d'inscription - Cantine et garderie.

RPI Fabas/Canals, école du grand chêne

Tel : 05 63 67 30 57

Email : capsdecouverte@netcourrier.com

fabasenfancejeunessefamilles@outlook.fr

Les données recueillies dans ce formulaire sont demandées dans le but de recueillir des informations familiales. Elles sont conservées pendant toute la scolarité de votre enfant et sont destinées aux services de la restauration scolaire et de la facturation de la commune de Fabas. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat de la mairie de Fabas au 05.63.67.30.57

COMMUNE DE FABAS - ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

La commune de Fabas organise dans son école un service de restauration. Ce service, **non obligatoire**, doit rester un moment privilégié de détente, d'échange et de partage. C'est un temps propice qui favorise l'autonomie, l'apprentissage du goût, de l'équilibre alimentaire et développe aussi des notions de respect de l'autre et des règles de vie en collectivité.

Pendant le déjeuner, les enfants fréquentant la cantine scolaire sont sous la responsabilité de la commune de 12h00 à 13h30 et sont confiés à une équipe d'animateurs et de surveillance. Pour cette raison, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce questionnaire rempli et signé.

Enfant

Nom		Prénom	
-----	--	--------	--

Date de naissance : / / .

Section : PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Tel domicile		
Tel portable		
Tel pro		
E-mail		

INFORMATIONS MEDICALES

Médecin traitant :

Adresse :

N° de téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Coordonnées téléphoniques :

→ Signaler si allergies (alimentaires ou autres) :

Le traiteur fournit un repas unique. Pour les enfants ayant un P.A.I. (projet d'accueil personnalisé), les parents doivent fournir un repas de substitution bien identifié et fermé. Fournir obligatoirement un certificat médical et le P.A.I.

Mon enfant mange à la cantine : (merci de cocher les cases)

LUNDI ☐ MARDI ☐ MERCREDI ☐ JEUDI ☐ VENDREDI ☐

P.A.I & sans porc, repas de substitution autorisé ☐

Tout repas réservé sera facturé, **aucun repas ne sera remboursé sauf en cas d'absence de plus de 3 jours :**

- Sur présentation d'un certificat médical dans les 24h
- Ou en avertissant par mail, 7 jours avant le jour J.

Si exceptionnellement votre enfant devait manger à la cantine alors qu'il n'est pas inscrit, nous vous prions de nous avertir, **par mail, 7 jours avant**. Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra pas manger à la cantine.

Mon enfant reste le Mercredi :

Après midi avec repas 10€ */ séance ☐

Uniquement au repas 5 € */ repas ☐ (extérieur 7 € *)

Pour les inscriptions occasionnelles, envoyer un mail à capsdecouverte@netcourrier.com, 7 jours avant le mercredi souhaité.

Mon enfant prend le bus :

Merci de cocher les jours où votre enfant doit prendre le bus.

(Note importante : l'utilisation de cette navette requiert **OBLIGATOIREMENT** l'obtention d'une carte de bus auprès de la région Occitanie). <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>

BUS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Soir					

FACTURATION

- **GARDERIE PERISCOLAIRE** (matin, midi, soir) **17 € */mois** (extérieur **30 € ***) sauf mercredi après-midi.
 - Facturation : fin de mois de septembre à juin.
- **MERCREDI après-midi avec Repas** : **10 € */ séance**, (extérieur **15 € ***).
- **Repas seul Mercredi** : **5 € */ repas**, (extérieur **7 € ***).
- **Repas Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi** : **3.70€ */ repas**, (extérieur **5 € ***).
- **Repas Adulte** : **5 € */ repas**, (extérieur **7 € ***).

Le repas est préparé par un traiteur pour l'année scolaire 2026/2027. La mairie prend à sa charge 1,10 €, ce qui ramène le cout du repas à **3,70 € *** par enfant (extérieur **5 € ***).

Le mercredi, le repas est facturé **5 € *** (extérieur **7 € ***) si l'enfant ne reste pas à la garderie l'après-midi.

La facturation sera envoyée par les services du Trésor Public sous forme de titre.

Le paiement des factures sera prélevé automatiquement. Pour cela, merci de nous retourner votre autorisation de prélèvement signée, accompagnée de votre RIB (avant le 21 août 2026),

- Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année civile ou scolaire par décision du conseil municipal.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 63 67 30 57 ou par mail :

mairie-fabas@info82.com

Mandat SEPA à remplir (voir feuille jointe)

ASSURANCE SCOLAIRE

Pour la sécurité de vos enfants, merci de nous fournir une attestation de l'assurance scolaire et extra-scolaire et de remplir les informations ci-dessous :

NOM DE L'ASSURANCE :

ADRESSE :

N° CONTRAT :

AUTORISATIONS PARENTALES

Autres personnes autorisées à venir chercher mon enfant

NOM/PRÉNOM	QUALITÉ (Grands-parents, ami, voisin...)	N° Téléphone

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

La municipalité sera amenée au cours de cette année scolaire à prendre des photographies ou des vidéos des enfants à l'occasion de différentes manifestations. Ces photographies ou vidéos pourront être diffusées sur la publication du bulletin municipal ou sur le site internet de la commune.

En application de la loi informatique et liberté et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

Je vous remercie de confirmer votre approbation sur les prises de vues envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en remplissant cette demande d'autorisation.

Je soussigné (nom, prénom), père, mère, tuteur (entourer la mention utile) de l'enfant (nom, prénom)

Déclare autoriser la Municipalité de Fabas à :

- 1) photographier mon (mes) enfant(s) dans le cadre de ces manifestations
- 2) reproduire et diffuser en partie ou en totalité ces images sur les supports de communication (journal municipal, site internet de la commune)

Fait à Le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé ».

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL CANTINE SCOLAIRE DE FABAS.



AVANT LE REPAS	PENDANT LE REPAS	APRES LE REPAS
- Je vais aux toilettes - Je me lave les mains - J'attends sagement mon tour pour rentrer dans la cantine - Je m'installe à ma place et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de me servir	- Je me tiens correctement à table - Je goûte tous les aliments qui me sont proposés - Je ne joue pas avec la nourriture et ne gaspille pas - Je peux discuter avec mes camarades de table mais je ne crie pas, je ne me lève pas - Je respecte le personnel de service et mes camarades - Je range mes couverts au centre de la table - Je sors de table avec calme et sans courir	- Je joue sans brutalité - Je respecte les consignes de sécurité données par les animateurs - Je respecte le personnel et mes camarades

☐ Atteste avoir pris connaissance du règlement et de la charte de cantine scolaire de Fabas.

☐ Accepte le règlement et la charte de cantine scolaire de FABAS.

Signatures des parents
Ou du représentant légal

Le Maire,
Jérôme SOURSAC

À retourner à la mairie au plus tard pour le vendredi 3 juillet 2026.